triction » et réclamant la consultation du pays sur la question de la séparation.

Au Havre, sous les auspices de l'Action libérale, conférence de MM. Louis Ollivier et de Gailhard-Bancel, députés.

A Besançon, où M. Piou a recommandé « l'union sur le terrain constitutionnel de tous les libéraux ».

A Dunkerque, où M. Guyot de Villeneuve, sous la présidence de M. Bernard, vice-président du conseil d'arrondissement, et de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque, a fait une conférence sur la délation et déclaré qu'il se réservait de reprendre la publication des fiches, mais au moment qui lui semblerait le plus opportun.

Le ministre des colonies vient de faire signer un décret instituant à l'Ecole coloniale une section spéciale pour la préparation à la magistrature coloniale. Dans le rapport qui précède ce décret, le ministre développe les considérations suivantes :

> Quand on considère la situation du magistrat appelé à exercer ses fonctions aux colonies, on est frappé des difficultés particulières auxquelles il est exposé à se heurter s'il n'a été préparé à sa tâche par des études spéciales. A la différence du magistrat de la métropole, il opère souvent seul, éloigné des collègues plus anciens et plus expérimentés, dépourvu de livres ; il ne peut compter par conséquent que sur ses connaissances personnelles. Il doit, en outre, rendre la justice civile ou répressive en tenant compte des races, des mœurs, des traditions locales.
>
> Le jeune licencié en droit qui a pris son grade dans une faculté de France, risque d'être quelque peu surpris quand, au lendemain de sa nomination, il est subitement transporté dans une région où tant de choses lui sembleront nouvelles et peut-être même étranges.

Le rapport expose ainsi les conditions du concours d'entrée à l'Ecole et le mode de fonctionnement de la section.

Les candidats subiront un concours où ils devront montrer qu'ils connaissent d'une façon suffisante le droit, l'économie politique, l'histoire coloniale, la langue anglaise ou la langue allemande. Pendant leur séjour à l'école, ils compléteront leurs connaissances juridiques et leur instruction coloniale. Déjà licenciés en droit lors du concours, ils suivront à la faculté de l'Etat les cours de doctorat et devront subir avec succès les examens correspondants. Ils se formeront au maniement des affaires judiciaires en faisant un stage effectif au parquet de la Seine.

Le déjeuner mensuel de la Fédération des industriels et des commerçants français a eu lieu samedi, au café Riche. M. de Ribes-Christofle, qui présidait en l'absence de M. Lebon, a remis aux assistants des exemplaires d'un rapport détaillé qu'il vient de faire sur l'apprentissage et l'enseignement professionnel, question particulièrement importante pour les industries d'art françaises.

M. Georges Blondel a fait un intéressant exposé de la politique commerciale de l'Allemagne depuis 1878 et a montré quelles étaient les caractéristiques des nouvelles conventions que M. de Bülow vient de conclure avec l'Italie, la Belgique, la Russie, la Roumanie, l'Autriche-Hongrie, la Serbie. Ces traités, qui protègent les produits agricoles, diminuent les droits dans les branches où l'industrie nationale n'a pas à craindre de concurrence, et augmentent les droits sur les articles que l'industrie allemande a de la difficulté à produire et les droits sur les vins français, sur les articles de Paris.

M. Blondel croit cependant qu'on ne doit pas partir prématurément en guerre contre les dispositions de ces traités. Comme au terme de l'article 11 du traité de Francfort, nous bénéficions de la situation de la nation la plus favorisée, nous pouvons, à bon droit, espérer qu'une étude minutieuse des différentes clauses de ce traité nous permettra, à notre tour, de retirer de ces accords quelques précieux avantages.

M. André-E. Sayous a insisté ensuite sur certaines clauses du nouveau tarif et des nouveaux traités allemands.

Le 7 avril 1905 a eu lieu, sous la présidence du docteur Brouardel, l'assemblée générale de la « Société d'encouragement à la contre-assurance universitaire ».

Cette société, fondée en 1901 par M. Emile Bourgeois, professeur à l'Université de Paris, pour assurer aux veuves et aux enfants des fonctionnaires de l'instruction publique qui décèdent avant vingt-cinq ans de service une somme au moins égale aux retenues prélevées par l'Etat sur le traitement de ces fonctionnaires, qui se trouvent perdues pour leurs familles, s'ils n'ont pas atteint la limite d'âge et de services exigés par la loi, est une œuvre très utile de prévoyance et de solidarité.

L'opération qu'elle recommande est fort simple : elle consiste dans le payement annuel d'une légère prime qui vient chaque année s'ajouter aux retenues de l'Etat et qui suffit à garantir, au fur et à mesure que ces retenues s'augmentent, à contre-apurer le total de ces sommes qui risquent d'être perdues, si le fonctionnaire ou sa famille n'acquièrent pas le droit à la retraite. Cette contre-assurance est un correctif très ingénieux de la loi sur les pensions, qui a l'avantage d'être le résultat de la libre initiative des professeurs, et de ne rien coûter à l'Etat.

La société, comme on a pu le voir à l'assemblée générale, est très prospère. Elle compte déjà plus de 500 membres appartenant à tous les ordres d'enseignement, instituteurs, institutrices, professeurs d'écoles normales, de lycées et de collèges, inspecteurs d'académie, inspecteurs primaires, proviseurs et professeurs d'universités. Son action, qui a groupé dans un même effort toutes ces bonnes volontés, s'étend à tous les départements, même à l'Algérie et à l'Indo-Chine.

Le secrétaire général a montré les services qu'elle est appelée à rendre, en citant le cas de quatre orphelins qui, par la mort de leur mère, décédée à quarante ans, eussent été privés de toute ressource et qui ont trouvé immédiatement dans la prime de 43 francs versée sur les conseils de la société une ressource inespérée de 5,600 francs. Ces résultats, véritables bienfaits de la mutualité, sont de nature à faire honneur aux fondateurs de l'œuvre, dont le siège social est à Paris, 12, rue Sainte-Anne (secrétaire général, M. Emile Bourgeois).

On nous écrit de Cherbourg :

Une manifestation a été faite dimanche après-midi par les garçons coiffeurs devant les magasins de deux patrons qui n'ont pas fermé à deux heures le dimanche.

AU JOUR LE JOUR

Choses d'art

PEINTURES ET GRAVURES SUR BOIS DE NICHOLSON
PAYSAGES ET MARINES DE CHIGOT

L'Anglais William Nicholson, dont on trouvera réuni chez Barbazange, 48, boulevard Haussmann, un curieux ensemble de peintures, d'aquarelles et de gravures sur bois, était depuis longtemps connu parmi nous, dans un cercle d'ailleurs restreint d'amateurs.

Bien avant qu'il se fût essayé dans le tableau, il avait conquis par ses bois gravés, incisés avec une admirable franchise et dans un parti pris de simplification à la fois très expressif et très large, une notoriété qui nous avait rendu familière sa formule. L'exposition qui vient de s'ouvrir sera d'autant mieux accueillie des Français qu'elle leur montre l'évolution complète de l'artiste depuis ses premiers bois jusqu'à ses plus récentes peintures.

Nicholson est, dans toute la force du terme, un Anglais. Même dans les œuvres de début, même dans ce premier recueil de gravures, où s'évoquent en alertes silhouettes les héros du roman moderne, de Cervantès et de Rabelais à Kipling, en n'oubliant ni Fielding ou Smollett, ni Walter Scott, Alexandre Dumas et Dickens, il est représentatif déjà de sa race. Au travers d'une exécution fignolée dont le caprice se réclame, pour une très forte part, de la manière brillante et vive de Vierge, on sent poindre à quelques accents plus nerveux cette volonté appuyée dans l'humour qui est la marque de l'Anglo-Saxon et qui mêle tant d'ironie à son rire.

Du premier recueil aux derniers, des *Héros de roman* à la double série des portraits historiques, en passant par l'*Alphabet illustré*, les animaux domestiques, les héros de la vie sportive et les types de Londres, la note britannique s'accentue. D'œuvre en œuvre, le procédé de l'artiste s'élargit sous la double influence d'une observation plus ramassée et plus dense et d'un choix de plus en plus parfait, de plus en plus synthétique, des éléments qui caractérisent un être ou un type. Et plus la main de l'artiste s'assouplit, plus ses interprétations, d'autre part, gagnent en décision, en âpreté et en force. Il est « vieille Angleterre » dans les moelles, comme Octave Uzanne l'a dit avec tant de justesse dans l'étude dont il a fait précéder le catalogue.

Il ne l'est pas moins dans ses interprétations en couleur, et à l'huile, de types populaires ou rustiques. On peut, dans ses traductions de la femme ou de l'enfant, le trouver inégal. Moins sensible aux raffinements de l'élégance et aux manifestations féminines de la grâce qu'aux caractéristiques de la force, il est, pour les interpréter, sans souplesse. Son portrait de la *Belle Chauffeuse*, si vivant, si sobre et si ferme, ne nous satisfait si pleinement que parce qu'il se dégage de ce modèle, aux traits fortement accusés, une impression d'énergie et de sang-froid toute virile.

Quelle justesse, en revanche, et, en dépit d'un métier où l'influence de Whistler est criante, quelle personnalité dans l'effigie de ce patron d'hôtel dont la carrure solide et puissante, le geste autoritaire et la confiance en soi sont traduits avec une intransigeante âpreté ! Ce n'est plus un homme, c'est un type, et quel type ! Il concentre en lui, avec un air inouï de majesté, tous les traits qui caractérisent le commerce britannique.

Inclinons-nous devant cet auguste symbole ; mais tout en rendant l'hommage qui convient aux dons d'observation synthétique qu'il atteste, gardons-nous d'oublier le beau peintre, épris de Vélasquez et de Hals, qui se révèle dans la grande toile intitulée *Fin de danse*. Rien de saisissant comme ces types rustiques ; rien de large comme la technique de l'artiste ; rien de savoureux comme ce bel accord de tons francs, assortis avec une si harmonieuse justesse.

Dans la galerie Georges Petit, l'exposition d'un peintre de la mer, Eugène Chigot, n'est pas non plus négligeable.

Né dans une ville du Nord, comme Cazin, dont la sincérité de son observation et la qualité de son sentiment le rapprochent, il s'est voué à traduire les sites et à interpréter les motifs qui naguère, au temps de sa jeunesse, l'ont ému.

Il l'a fait, au début, avec quelque gaucherie. Entre la nature et lui, les formules dont il avait été imbu, à vingt ans, dans les ateliers de l'Ecole, s'interposaient, rigoureuses, et marquaient ses travaux d'une empreinte dont la banale correction excluait tout accent vraiment personnel. Il s'en est, à temps, libéré. Les cinquante-cinq toiles qu'il nous montre accusent un élargissement très franc de sa manière. Dans les effets de ciel indécis, de temps orageux ou brumeux qu'il recherche, et qui mettent en valeur les tons forts, qui marient d'une façon si heureuse leurs gris au vert des frondaisons et au rouge vif des toits de tuiles, on trouvera ses interprétations de plus en plus nourries, et malgré leur rudesse, harmonieuses. Il lui suffira, pour nous intéresser davantage encore, de poursuivre et d'exercer son œil à percevoir avec plus de délicatesse les modulations insensibles du ton qui constituent l'art suprême des nuances. — *Thiébault-Sisson.*

Le complot

Nous avons eu l'occasion de rencontrer hier plusieurs officiers d'infanterie coloniale. Ce qui les étonne le plus, c'est que ce soit dans leur « arme » que le capitaine Tamburini ait cru pouvoir recruter des conjurés pour un coup de main. L'un d'eux nous disait :

« *L'infanterie de marine, est très fermement* républicaine. Les officiers réactionnaires y sont en minorité. Cela tient à des causes très diverses : à ce que beaucoup d'entre nous sont partis du rang ; aux origines de ceux mêmes qui sortent des écoles spéciales ; à l'ambiance politique, si l'on peut dire, des colonies, où il n'y a pas de partis, comme en France, mais seulement des nuances dans le républicanisme. Voilà pourquoi l'infanterie coloniale constitue ce que l'un de nous a appelé un jour assez bizarrement « la garde impériale de la République ». Voilà pourquoi nous sommes disposés à croire que si des tentatives ont été faites près de nous, on a dû, à plus forte raison, en faire auprès de nos camarades des autres armes. A moins qu'il ne s'agisse du rêve de quelques fous, ou d'un œuf qu'on n'a pas couvé assez longtemps.

» Cependant, nous disait notre interlocuteur, depuis l'arrivée du capitaine Métivier à Paris, on donne sur le plan des conjurés des détails presque trop nets pour être vrais. On devait, dit-on, attendre pour agir le jour où le commandant du piquet de garde, à la Chambre des députés, aurait été un « ami » ; et l'on aurait pris dans la nasse tous les députés considérés comme irréconciliables. Parallèlement, on eût attaqué l'Elysée, et les grands services administratifs, surtout les postes et télégraphes. On affecte même de citer les noms d'hommes politiques importants du parti républicain qui auraient donné leur adhésion à ce mouvement. Tout se passe donc un peu comme si le capitaine Tamburini avait « inventé » les détails du complot pour le corser, à mesure qu'il était interrogé. Chose remarquable aussi : les officiers désignés comme des adversaires dangereux, et auxquels on devait brûler la cervelle, le commandant Roulet et le capitaine Feist, appartiennent à l'infanterie coloniale. Pourquoi ce tragique honneur? C'est sans doute que Tamburini ne connaissait guère que des camarades de son arme.

» Je ne serais pas étonné, a-t-il conclu, que ces projets ou ces imaginations plus ou moins vagues n'aient eu pour origine la sanglante réussite du complot militaire organisé en Serbie contre le roi Alexandre et la reine Draga. Des esprits exaltés et fumeux ont cru peut-être pouvoir donner à la France une répétition de ce drame oriental. »

Nous croyons savoir que les officiers mandés de Rochefort ont été interrogés aujourd'hui par M. Chénebenoît, et confrontés avec le capitaine Tamburini.

Nous avons précisé hier les conditions dans lesquelles des tentatives d'embauchage avaient été faites au mois de février dernier auprès de certains officiers de la garnison de Rochefort par le capitaine Tamburini.

Quant à l'embauchage des hommes, nous avons, il y a quelques jours, sous le titre : « La genèse d'une expédition », fait connaître les procédés employés.

Un des « cinq cents », M. Camille-Théophile Legouge, ancien soldat de l'infanterie coloniale, a fait le récit de son « embauchage » par le sous-officier Rabasse, après avoir obtenu une recommandation de M. Berteaux, ministre de la guerre.

Se trouvant sans ressources à Paris, il alla frapper à la porte de l'asile d'assistance par le travail Laubespin, où une religieuse lui dit qu'il y avait au gouvernement militaire un bureau où des secours étaient donnés aux anciens coloniaux. Il se rendit à ce bureau. On ne put rien faire pour lui. Causant alors avec le caporal de planton, celui-ci lui demanda pourquoi il ne partirait pas pour le Congo.

— Alors le caporal m'expliqua qu'au premier étage, à proximité du bureau du capitaine Bétrix, il y avait un bureau où se tenait le sous-officier Rabasse, qui engageait les surveillants pour les travaux du chemin de fer du Congo. « Il n'est pas là à titre officiel, ajouta le caporal, mais c'est tout comme. On le considère comme étant de la maison. Et puis, ajouta-t-il, il en a plus qu'il n'en demande, des hommes ; si vous pouvez vous faire pistonner par quelqu'un à la hauteur, ça ira tout seul. »

J'étais ravi : je me croyais tiré d'affaire ! J'allai trouver M. Poulain, député, que je connais, je lui expliquai la chose, et il m'envoya à M. Maurice Berteaux, qui pouvait plus utilement me recommander, car il était rapporteur du budget de la guerre à ce moment.

M. Berteaux est l'obligeance en personne, vous devez le savoir ; il me reçut d'une façon charmante, et c'est lui-même qui voulut rédiger ma demande, puis il ajouta sa recommandation.

Je retournai à la place, je demandai Rabasse ; on me dit que je le trouverais plus facilement chez lui, 31, rue d'Aboukir.

J'allai chez Rabasse, il parut enchanté de la recommandation ; il me promit 200 francs par mois, logé, nourri, l'équipement et l'armement.

Comme je lui demandais ce qu'il y avait à faire, il me répondit : « Ah ! ce n'est pas difficile, c'est pour surveiller les nègres et les faire travailler. Du reste on vous expliquera cela plus tard, en détail. »

Des jours passèrent. Je retournai voir Rabasse ; il me dit : « Ne craignez rien, votre recommandation vous a fait classer septième ; mais il faut attendre un peu, le départ est retardé. »

L'hiver était venu. On me disait de patienter. Je reçus même une lettre signée Buneau, chef des études coloniales, 142, boulevard de Grenelle, où on me disait de me tenir prêt pour fin mars.

Je commençais à avoir de la méfiance. J'allai me renseigner à l'Office colonial ; on parut très étonné ; on me pria de laisser la lettre de Buneau.

J'attendais encore, lorsque ces jours-ci les journaux parlèrent du complot. Je vis le nom de Buneau, de Rabasse, et je compris le rôle qu'on voulait me faire jouer.

M. Lasies, député du Gers, a adressé la lettre suivante au *Petit Parisien :*

Paris, 9 avril 1905.

Monsieur le directeur,

Dans le numéro du *Petit Parisien* de ce jour, au sujet de notre visite au ministre de l'intérieur, je lis les lignes suivantes :

« Nous croyons pouvoir ajouter que le ministère de l'intérieur n'a point donné acte de leur démarche aux députés nationalistes. Aucune note n'a été, en effet, communiquée par le cabinet à l'issue de l'entrevue. »

Le ministre nous a si bien donné acte de notre démarche que la note communiquée à la presse a été rédigée de concert avec lui.

C'est moi-même qui l'ai écrite. Il en a lu et approuvé les termes.

J'espère que cette entente courtoise ne le compromettra pas dans le « complot, dont l'organisation suit son cours ».

Agréez, etc.,

Chez les gens de lettres

La Société des gens de lettres a tenu hier son assemblée générale. Les membres présents ont procédé, suivant la coutume, au renouvellement du tiers sortant du comité.

Le rapport de M. Pontsevrez sur l'état des finances sociales, constatant que l'année 1904 fut la plus belle de toutes celles qui se sont succédé depuis que les gens de lettres se sont réunis pour défendre leurs droits, fut beaucoup applaudi. Très applaudi aussi le rapport de M. Maurice Donnay, spirituel quoique documenté, sur la situation morale de la société, les prix de fin d'année, les sociétaires disparus au cours de l'année. L'évocation des figures de Jules Verne et de Marcel Schwob a été particulièrement touchante.

Après l'approbation des comptes, l'assemblée a élu les neuf membres statutaires du comité.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Votants, 168 ; majorité absolue, 85. MM. Quentin-Bauchart 145 voix, Michel Provins 136, Paul Gaulot 134, Victor Margueritte 133, Michel Corday 121, Marc Mario 119, Henry Roujon 117, P. de Garros 116, Henri Jahyer 97 voix.

Les huit premiers sont élus pour trois ans, le neuvième pour un an, en remplacement de Gustave Toudouze, décédé.

La catastrophe de Madrid

Le ministre de l'agriculture M. Vadillo a visité hier les ruines du troisième réservoir qui s'est effondré. Il a été l'objet d'ovations et a harangué la foule. Il était accompagné du général Cerero, président de la commission d'enquête.

Celui-ci a déclaré que la catastrophe ne le surprenait pas, car le genre de construction employé ne convient pas au climat chaud de l'Espagne. La sécheresse et la chaleur de ces temps derniers auraient désagrégé le ciment armé des murs et de la couverture du réservoir, qui ont fléchi au cours des épreuves de résistance.

Ainsi donc, en dehors de l'inconsistance du sol sur lequel le réservoir avait été construit, il y avait encore un vice initial dans le genre de construction. Si l'on ajoute à cela l'insuffisance d'inspection et de précautions, démontrée par le fait qu'on avait laissé les ouvriers pénétrer dans les chantiers sous les voûtes du réservoir pendant ces épreuves de résistance, il est certain que la catastrophe ne saurait surprendre personne et qu'elle engage de sérieuses responsabilités.

Les travaux de déblaiement et de sauvetage ont été continués hier par les ouvriers de la Compagnie des tramways et les soldats du génie, au nombre de sept cents. Quatre nouveaux cadavres ont été retrouvés, ce qui entretient l'effervescence ouvrière.

Cinq mille ouvriers portant des drapeaux noirs ont fait hier une manifestation près du théâtre de la catastrophe. La police leur a enlevé ces drapeaux.

Les ouvriers ont alors jeté des pierres aux agents qui ont dû charger à plusieurs reprises. Quelques-uns de ces derniers ont été grièvement blessés, ainsi que plusieurs civils.

Le nombre des blessés au cours des désordres d'hier a été de quinze.

Des groupes d'étudiants et d'ouvriers portant des brassards noirs parcourent les rues afin de recueillir de l'argent pour les victimes de la catastrophe et leurs familles. Les dons sont abondants.

Le roi a visité hier matin les blessés dans plusieurs hôpitaux.

CORRESPONDANCE

Paris, le 9 avril 1905.

Monsieur le rédacteur en chef,

Nous lisons avec étonnement l'article publié dans le *Temps* d'hier soir. Le comité de l'Association corporative des étudiants en médecine tient à protester contre votre prétention d'interdire aux étudiants de s'occuper eux-mêmes de leurs intérêts depuis trop longtemps négligés par les autorités universitaires. D'autre part, les termes de notre dernière proclamation aux étudiants déterminent bien le rôle de notre association :

« Le comité de l'Association corporative, partisan, dès la première heure, des revendications pacifiques sous forme de réclamations aux pouvoirs publics, est arrêté aujourd'hui dans ses efforts de conciliation par la mesure vexatoire prise contre les étudiants.

» Le comité ne saurait admettre comme méthode d'action le désordre systématique, et sans vouloir s'arrêter plus longtemps aux questions de personnalité, se déclare résolu à poursuivre avec énergie la campagne engagée pour la réorganisation des études médicales. »

Pour le comité de l'Association corporative
des étudiants en médecine,
Le secrétaire :
(Signature illisible).

La proclamation qui nous est transmise avec prière de l'insérer, et que nous avons publiée spontanément hier, porte : « Le comité ne saurait admettre comme méthode d'action le désordre systématique. » Nous n'avons pas dit autre chose.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 10 avril. — Les basses pressions envahissent de plus en plus l'ouest de l'Europe ; le baromètre marque ce matin 744 mm. à Belle-Isle et à Stornoway.

Les fortes pressions se tiennent dans le sud-est du continent (Odessa 769 mm.).

Le vent souffle d'entre est et sud sur toutes nos côtes ; il est faible dans la Manche, assez fort sur l'Océan, fort au large de la Provence.

Des pluies sont tombées dans l'ouest et le nord de l'Europe ; en France, on a recueilli 1 mm. d'eau à Dunkerque, 2 à Belle-Isle et 3 à la pointe Saint-Mathieu.

La température a monté fortement dans l'ouest de l'Europe.

Le thermomètre marquait ce matin : —6° à Saint-Pétersbourg, +4° à Belfort, 8° à Paris, 13° à Lyon, Perpignan, 18° à Biarritz.

On notait +8° au puy de Dôme, —2° au pic du Midi, —4° au mont Mounier.

En France, des pluies sont probables avec temps doux.

A Paris, hier, beau ; la température moyenne 7°6 a été inférieure de 1°1 à la normale (8°7).

A la tour Eiffel, maximum, 12°8, le 9 avril, à 3 h. du soir ; minimum, 10°, le 10, à minuit.

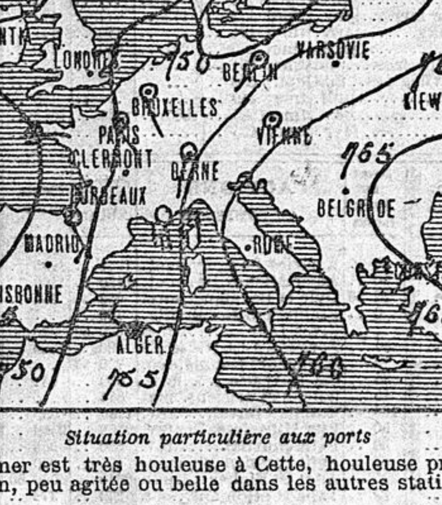

Situation particulière aux ports

La mer est très houleuse à Cette, houleuse près de Toulon, peu agitée ou belle dans les autres stations.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

La journée d'hier a été peu nuageuse, sans pluie. Ce matin le ciel est couvert, et des gouttes éparses ou une très faible pluie tombent par intermittences depuis 8 h. 30. On note sur la ville, à 6 heures, de la rosée et un léger brouillard.

La température s'est sensiblement relevée, et les minima d'aujourd'hui sont voisins de 6 à 8°. Les vents soufflent modérément des régions sud.

La pression barométrique baisse rapidement et régulièrement depuis hier midi ; elle n'est plus aujourd'hui, à la même heure, que de 747 mm.

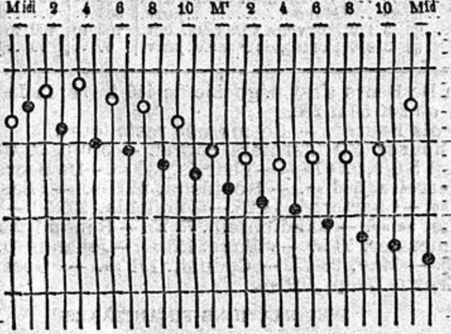

LES ETUDIANTS EN MEDECINE. — Une délégation du comité de l'Association corporative des étudiants en médecine a été reçue hier par M. L. Liard, vice-recteur de l'académie.

Elle venait lui demander de vouloir bien donner son assentiment à la demande que les étudiants en médecine se proposent d'adresser au ministre de l'instruction publique, M. Bienvenu Martin, d'autoriser, malgré la fermeture temporaire de la Faculté, les soutenances de thèses et les épreuves du dernier examen du doctorat. Le vice-recteur a donné aux étudiants le conseil de remettre cette demande à leur doyen, M. le professeur Debove, qui la lui soumettra ; il leur a promis d'appuyer cette demande auprès du ministre, afin que les candidats au dernier examen et à la soutenance des thèses puissent se présenter cette semaine.

Le vice-recteur a écouté avec bienveillance l'exposé que les étudiants lui ont fait de leurs désirs. Il leur a répondu qu'il savait que l'Association corporative n'était pour rien dans les manifestations corporatives de ces dernières semaines, et qu'il comptait que ses délégués n'oublieraient pas le chemin du cabinet du vice-recteur. Les étudiants se sont déclarés très satisfaits de l'accueil que leur avait fait M. Liard.

La pétition des étudiants sera remise dès aujourd'hui, par voie hiérarchique, au ministre de l'instruction publique. Grâce à l'appui de l'administration universitaire et des membres du Parlement qui se sont intéressés à cette question, il est très probable que cette pétition recevra une réponse favorable.

LE SERVICE MARITIME DE LA CORSE. — Un congrès s'est tenu hier à Corte pour s'occuper de cette question. Il a adopté l'ordre du jour suivant :

> Le congrès de Corte, après avoir réuni les vœux de tous les arrondissements corses qui forment le nouveau cahier des charges, nomme une délégation pour communiquer ces vœux aux intéressés et propose, dans le cas où satisfaction ne serait pas accordée, un nouveau congrès qui aviserait aux mesures à prendre.
>
> La délégation devra se rendre à Paris avant la réunion du conseil général, ce qui permettrait à cette assemblée de se dissoudre en manière de protestation.
>
> L'agitation continuera jusqu'à l'obtention des desiderata du congrès par la démission des corps élus et par les grèves des ouvriers des chemins de fer et de toutes les corporations ouvrières.

UN ASSASSINAT A COLOMBES. — Un assassinat a été commis hier soir à Colombes, entre onze heures et minuit.

Rue Saint-Hilaire, n° 46, est installée, au rez-de-chaussée, une boutique d'épicerie tenue par M. Blanet.

M. Blanet est veuf et il se fait aider dans la gestion de son commerce par une domestique et parfois un commis. Depuis quelque temps, le frère aîné de l'épicier, M. Pierre Blanet, âgé de soixante-quatorze ans, malade et affaibli par l'âge, vint habiter avec lui.

Hier soir, M. Blanet ferma sa boutique à neuf heures comme d'habitude, et tandis que son frère impotent était couché dans l'arrière-magasin, il se rendit au café du Cadran, rue Saint-Denis, à Colombes, et joua aux cartes avec des amis jusqu'à deux heures du matin.

Lorsqu'il rentra à son domicile, il trouva son frère assassiné ; le vieillard avait été étranglé dans son lit, il était mort. L'assassin s'était introduit chez sa victime à l'aide de fausses clefs et avait dévalisé l'appartement, fracturé le tiroir de caisse et emporté l'argent qu'il renfermait.

M. Blanet prévint aussitôt le poste de police de Colombes, dont le brigadier vint faire les premières constatations. Ce matin, M. Hocquet, commissaire de police de Courbevoie, s'est transporté sur les lieux du crime et a commencé son enquête. Il a notamment interrogé deux anciennes domestiques de M. Blanet, qu'il a gardées à sa disposition.

UNE ETRANGE AFFAIRE. — Nous avons annoncé hier que M. Leydet, juge d'instruction, chargé par le Parquet de l'affaire du passage de la Goutte-d'Or, dans laquelle une dame Jean W... est inculpée de tentative de meurtre sur la personne d'un enfant d'un an, son neveu, avait, après interrogatoire, remis Mme Jean W... en liberté.

Mais l'instruction n'était pas close. Le juge avait chargé le service de la Sûreté de demander l'avis des médecins qui ont soigné à l'hôpital Bretonneau le jeune Maurice W... Le résultat de ce supplément d'enquête fit connaître à M. Leydet que l'enfant portait réellement des traces de strangulation. Aussi un second mandat a-t-il été signé hier matin contre l'inculpée, qui est de nouveau arrêtée.

Le docteur Thoinot a été désigné pour examiner l'état mental de cette femme, qui paraît être une déséquilibrée.

RIXE MORTELLE DANS UN BAR. — Hier soir, vers huit heures, dans un bar de l'avenue Paul-Long, à Hyères, deux soldats du 22e d'infanterie coloniale refusèrent de payer leurs consommations. Il s'ensuivit une discussion à laquelle prirent part deux amis de la cabaretière. Finalement les militaires exhibèrent leurs revolvers et firent feu. Un sieur Deperetti reçut une balle dans l'œil et une autre dans la bouche ; son ami Benedetti Bartholomeo reçut une balle dans la région du cœur. Tous deux sont morts sur le coup. Un troisième individu, du nom de Betti Innocenzo, eut le bras gauche traversé par une balle.

Les deux militaires avaient pris la fuite, mais on a retrouvé au bar un képi et une épaulette qui ont aidé à la découverte des meurtriers, qui ont été arrêtés ce matin.

INFORMATIONS DIVERSES

— Le cinquante-deuxième dîner de la Société des industriels et des commerçants de France aura lieu mercredi prochain, au restaurant Durand, à sept heures et demie, sous la présidence de M. Gaston Menier, député.

M. Jules Siegfried, député, ancien ministre du commerce, traitera la question suivante : « Les retraites ouvrières et la mutualité ».

— M. Durand-Gréville, sur l'invitation de l'Alliance française de Copenhague, vient de partir pour cette ville, où il fera le 15 du courant, devant les membres de la société, une conférence sur « Henry Gréville et ses grands amis littéraires (Augier, Feuillet, Tourguénef, About, Daudet, Halévy, Loti, etc.) ». Il répétera sa conférence en Suède, dans la grande salle de l'université d'Upsal.

— M. Joachim Merlant, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agrégé des lettres au lycée de Brest, soutiendra les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne, le 14 avril, à une heure :

Thèse complémentaire : « Bibliographie des œuvres de Sénancourt. »

Thèse française : « Le roman personnel de Rousseau à Fromentin. »

— L'inauguration de la cinquante-deuxième exposition des Amis des arts de Seine-et-Oise a eu lieu hier, à onze heures, à l'hôtel de ville de Versailles. M. Léon, chef du cabinet de M. Dujardin-Beaumetz, assisté de M. Roujon, ancien directeur des beaux-arts, y assistait, ainsi que M. Poirson, préfet de Seine-et-Oise.

M. Poirson a offert à la préfecture un déjeuner de quarante couverts.

LIBRAIRIE

MADAME DE MAINTENON

Au moment où l'on parle tant au théâtre de Mme de Maintenon, rappelons le dernier ouvrage de MM. d'Haussonville et G. Hanotaux : *Mme de Maintenon à Saint-Cyr*, paru chez les éditeurs Calmann-Lévy.

En ce moment où tant de nos lecteurs songent à partir pour l'Italie, rappelons-leur le bel ouvrage de P. Jousset : l'*Italie illustrée*. (Voir aux annonces.)

L'*Annuaire de la Légion d'honneur* pour 1905 vient de paraître à la librairie Emile Paul. Cette cinquième année contient toutes les promotions et nominations, titre civil, réserve et territoriale, jusqu'au 31 mars dernier.

AVIS ET COMMUNICATIONS

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

A l'occasion des vacances de Pâques, la Compagnie P.-L.-M. délivrera, du 15 au 27 avril 1905, au départ de Paris, des billets spéciaux d'aller et retour de 1re et de 2e classes, aux prix de :

177 fr. 40 en 1re classe et 127 fr. 75 en 2e classe pour Cannes ;

182 fr. 60 en 1re classe et 131 fr. 50 en 2e classe pour Nice ;

186 fr. 65 en 1re classe et 134 fr. 40 en 2e classe pour Menton.

Validité 20 jours et faculté de prolongation une ou deux fois de 10 jours moyennant 10 0/0 du prix du billet.

Ces billets donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

Faculté, pour les voyageurs de 1re classe, de prendre, sans supplément de prix, le train de jour « Côte-d'Azur rapide ». Toutefois, il est rappelé aux voyageurs que la faculté de s'arrêter en cours de route n'existe pas pour ce train.

THÉATRES

A la Comédie-Française :

La Comédie-Française devait donner mercredi prochain la centième représentation du *Marquis de Priola*, mais Mme Bartet et M. Le Bargy répétant tous les jours le *Duel* jusqu'à une heure avancée, M. Claretie a remis cette centième après les fêtes de Pâques.

Mme Segond-Weber reparaîtra prochainement dans les *Burgraves* ; dès que M. Silvain sera de retour du voyage qu'il fait, on pourrait dire officiellement, à Athènes, on reprendra le drame de Victor Hugo, avec la scène inédite retrouvée par M. Paul Meurice.

M. Mounet-Sully vient d'être demandé à Bordeaux pour dire des vers de M. Omer Chevalier en l'honneur de Gambetta.

L'administrateur général, en dehors des congés statutaires, ne donne d'autorisation d'absence que pour des œuvres de bienfaisance ou sur des réquisitions officielles.

— A l'Opéra-Comique :

Devant l'indisposition de Mme Emma Calvé, on a dû, comme nous l'avons dit, retarder *Marie-Magdeleine*, de M. Massenet. A sa place, on va donner *Chérubin*, du même auteur, qui a triomphé récemment à Monte-Carlo.

La distribution de la pièce de MM. de Croisset, Henri Cain et Massenet sera, à Paris, la suivante :

MM. Fugère, le philosophe ; Allard, le comte ; Soulacroix, le baron ; Cazeneuve, le duc ; Poumayrac, l'officier ; Huberdeau, l'aubergiste ; Mmes M. Garden, Chérubin ; Marguerite Carré, Nina ; X., l'Ensoleillad ; Guionie, la comtesse ; Cocyte, la baronne.

Les répétitions du nouveau spectacle, annoncé déjà, et qui est composé de la *Coupe enchantée*, de Gabriel Pierné ; du *Bonhomme Jadis*, de Jaques-Dalcroze, et de la *Cabrera*, de Gabriel Dupont, n'en sont pas moins poursuivies. L'apparition de ces trois ouvrages serait différée de quelques jours par suite des nouvelles décisions prises.

— Ce soir :

M. Van Dyck chantera pour la première fois le rôle de Tristan dans *Tristan et Isolde*. Les autres rôles par Mlles L. Grandjean, Rose Féart ; MM. Delmas, A. Gresse, Cabillot, Triadou et Donval.

Au Nouveau-Théâtre, à neuf heures, neuvième spectacle de Mme Eleonora Duse, la *Signora delle Camelie* (la Dame aux Camélias).

— Au Grand-Guignol, le succès de *Gardiens de phare* permet à M. Max Maurey de préparer sans hâte le nouveau spectacle.

— Le *Premier flirt*, la nouvelle pièce de M. Jacques Redelsperger, dans laquelle Mlle Marguerite Deval vient de faire sa rentrée, à la Boîte à Fursy, a obtenu un joyeux succès. La verve de la divette et la jolie voix de son partenaire M. Defreyn ont fait merveille.

— La direction du théâtre Marigny a engagé Mlle Marguerite Brésil.

— Chez Buffalo Bill il y a eu foule hier, matin et soir, pour les deux représentations. L'attaque de la diligence par les Indiens a eu un succès fou.

— Chez Bostock, les grandes luttes du championnat d'Europe continuent, suivies par un public nombreux. La vaste arène est, pour elles, un emplacement magnifique.

— A Parisiana, samedi prochain, début de Mme Anna Thibaud.

— Le violoniste Jacques Thibaud donnera mardi 11 et mercredi 14 avril, à neuf heures du soir, au Nouveau-Théâtre, rue Blanche, deux concerts avec le concours de MM. Raoul Pugno et Jean Gérardy. Au programme, sonates de Beethoven, de César Franck, de Grieg et quintette de Franck.

— Un certain nombre de brochures théâtrales ont paru cette semaine : *Scarron*, la belle pièce de M. Catulle Mendès ; l'*Heure espagnole*, de M. Franc-Nohain ; le *Bon numéro*, de M. André Barde ; le *Dernier rêve du duc d'Enghien*, de Mme de Gardhilanne ; *Brignol et sa fille* et les *Petites folles*, de M. Capus ; le *Meilleur parti*, de M. Maindron (librairie Fasquelle) ; une curieuse tragédie antique de M. Urbain Gohier, *Spartacus* (Cahiers de la Quinzaine) ; l'Histoire des théâtres de Paris, de M. Henry Lecomte (Daragon) ; les *Ventres dorés*, de M. Fabre ; le *Gigolo*, de M. Zamacoïs ; les *Coteaux du Médoc*, de M. Tristan Bernard (Librairie théâtrale) ; la *Massière*, de M. Jules Lemaître (Calmann-Lévy), etc.

— Le violoniste Kubelik vient de remporter à Monte-Carlo un beau succès au cours de deux concerts où il a interprété, avec un art admirable, des œuvres de Beethoven, Schumann, Wieniawski et Paganini.

LE PARFUM IDEAL HOUBIGANT 19, Fg St-Honoré.

EAU DE BOTOT Dentifrice antiseptique supérieur — Exigez la signature BOTOT. 17, rue de la Paix. Paris.

Les Douleurs, Rhumatismes
Points de côté, Maux de Reins,
Maux de Gorge et Névralgies
sont GUERIS EN UNE NUIT
par la seule application de la
OUATE THERMOGÈNE
1.50. Toutes pharmacies
Lire la notice dans la boite

DE SPEYR & Cie
(Société anonyme)
Capital : fr. 15,000,000 dont fr. 7,500,000 versés.
BALE (Suisse)
Gérance de fortunes. Garde et service de titres. Placements de fonds en valeurs suisses et étrangères. Dépôts à vue et à terme.

Monsieur 48 ans, intelligent, actif, instruit, excellentes références, connaissant gérance de propriétés, affaires immobilières, direction de personnel, demande emploi sérieux Paris ou province.
S'adresser ou écrire M. Méhaume, 19, rue Greneta, Paris (2e arrt).

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

---

FEUILLETON DU Temps
DU 11 AVRIL 1905

LA MUSIQUE

A propos d'un ouvrage espagnol représenté à Bruxelles. — La musique espagnole. — Sa déchéance et sa renaissance. — M. Felipe Pedrell. — *Pepita Jimenez*, comédie lyrique en trois tableaux, musique de M. Albeniz. — Concerts symphoniques. — Interprètes et virtuoses divers.

L'exigence de l'actualité parisienne est cause que je n'ai pu vous entretenir, au temps où je l'ai entendu, d'un ouvrage auquel j'ai trouvé une saveur et un agrément singuliers : *Pepita Jimenez*, comédie lyrique de M. Albeniz, représentée cet hiver sur la scène de la Monnaie, à Bruxelles. M. Albeniz est un jeune musicien d'Espagne dont on connaissait déjà diverses pièces pour l'orchestre ou pour le piano, pleines de verve et de couleur. *Pepita Jimenez* est sa première œuvre de théâtre ; et c'est aussi, je crois, le premier opéra espagnol qui ait été représenté au delà des Pyrénées. L'Espagne commencerait-elle donc d'avoir des musiciens? Serait-elle près de sortir du silence et du sommeil où elle est demeurée si longtemps? Le fait mérite qu'on y prenne garde ; d'autant mieux que depuis quelque deux cents ans l'état musical du peuple espagnol est un état paradoxal, où l'on voit un étrange problème et une étrange contradiction.

L'Espagne est en effet un des pays du monde les plus riches en musique et les plus pauvres en musiciens. Qu'il y ait peu de musiciens anglais, nul ne songe à s'en étonner : la race anglaise n'a pas de musique en elle ; la faiblesse et la pauvreté de ses chants nationaux suffit à l'attester. Mais qu'il n'y ait pas de musiciens espagnols, qu'un pays où le chant populaire est plus abondant, plus divers et plus fort qu'en aucun autre, où le rythme et la mélodie circulent comme le sang dans les veines de tout homme et de toute femme ; qu'un tel pays n'ait pas enfanté dans l'espace de deux siècles un seul grand musicien, cela paraît incompréhensible ; et plus incompréhensible encore si l'on songe que cette faculté musicale est une qualité originelle de la race ibérique elle-même, non pas un don accidentel apporté par une race étrangère. C'est une opinion communément répandue que l'Espagne doit sa musique à l'influence des Arabes ; mais c'est une opinion fausse. La musique espagnole possédait dès l'antiquité ses caractères distinctifs : de nombreux passages des écrivains latins qui décrivent les chants et les danses d'Espagne montrent qu'ils étaient dès lors pareils à ce qu'ils sont aujourd'hui ; une épigramme de Martial célèbre une jeune danseuse « habile à prendre des poses lascives au rythme des castagnettes espagnoles » ; un vers de Juvénal parle des chanteuses « qui murmurent des chansons d'amour andalouses ». L'accent de la voix, le son de l'instrument, le rythme de la danse, les mouvements du corps, rien n'y manque : c'est déjà toute la musique espagnole, telle que nous la connaissons aujourd'hui. Elle ne doit donc aux Arabes rien d'essentiel ; elle existait avant eux ; ils n'ont fait que lui ajouter çà et là quelques traits et quelques nuances.

Cette musique si fortement et si nettement caractérisée ne s'exprima pas seulement par le chant et la danse populaires ; elle sut de bonne heure user de formes plus savantes. Au moyen âge, l'art des trouvères n'eut en aucun pays de représentants plus fameux que dans les royaumes de Castille et de Léon. Et pendant la Renaissance, les maîtres espagnols de la polyphonie vocale furent les dignes rivaux des maîtres flamands et des maîtres italiens. Un Vittoria, un Moralès, un Guerrero valent Palestrina ou Roland de Lassus ; et il y a dans leur musique sacrée quelque chose d'âpre, de sombre, de tragique que n'ont pas les musiciens des autres nations, mais qu'ont dans leurs tableaux les peintres religieux de l'Espagne. La musique espagnole eut ainsi à son origine des époques de splendeur. Puis elle pâlit peu à peu. Au dix-septième siècle, il y eut encore des musiciens nationaux. Au dix-huitième siècle, on n'en trouve plus aucun. L'art italien avait envahi et conquis l'Espagne ; et nulle part il ne fit conquête si absolue ni si durable. On a publié le répertoire de l'Opéra royal de Madrid, de 1738 à 1851 : il ne contient pas un seul nom espagnol ; rien que des noms italiens ; et l'on voit sur la liste des ouvrages toutes les pires platitudes de l'opéra à roulades. Le sentiment musical de la nation ne se manifesta plus que dans des œuvres légères, *tonadillas* ou *zarzuelas*, petits opéras bouffes directement inspirés du chant populaire, et dans ce chant lui-même, trop puissant et trop vivace pour être atteint par la contagion italienne. Mais l'italianisme tua tout le reste ; l'Espagne, si elle produisit quelques interprètes célèbres : les chanteurs de la famille Garcia, ou le violoniste Sarasate, n'eut pas un compositeur. C'est il y a peu d'années seulement qu'un musicien véritable, M. Felipe Pedrell, par le précepte et par l'exemple à la fois, entreprit de relever l'art espagnol de son abaissement. Il s'est efforcé de renouer les liens rompus depuis si longtemps entre la musique populaire et la musique savante ; il a proclamé dans ses écrits théoriques que chaque pays doit inspirer son art à la source du chant national ; et il a appliqué sa doctrine dans des drames lyriques, *los Pirineos*, qui ont obtenu de grands succès en Espagne. Il serait à souhaiter qu'un de nos théâtres, où toutes les bruyantes pauvretés de la jeune école italienne trouvent si facilement accueil, nous apprît à connaître bientôt quelqu'une de ces œuvres fortes et profondes.

J'ignore si l'auteur de cette *Pepita Jimenez*, qu'a représentée le théâtre de la Monnaie, a été le disciple direct de M. Pedrell. Mais son œuvre témoigne en faveur de la doctrine de ce maître : elle est toute pénétrée de la musique nationale d'Espagne. Le livret est tiré d'une nouvelle de M. Juan Valera où l'on voit une jolie veuve, courtisée par plusieurs prétendants, donner son cœur à un séminariste et le déterminer à rester dans le monde pour l'amour de ses beaux yeux. La nouvelle est fort agréable ; c'est un curieux tableau des mœurs provinciales en Andalousie. Mais elle est toute en menus détails, en traits de mœurs qui n'ont leur prix que dans un récit et qui s'effacent à la scène ; elle est dépourvue d'action. Ce défaut du livret est le plus grave défaut que je trouve à *Pepita Jimenez* ; la musique a des qualités charmantes. M. Albeniz a, je crois, fait ses études musicales en France et en Allemagne ; il sait de son métier ce qu'on en doit savoir. Mais cette éducation cosmopolite n'a pas effacé son originalité ; elle lui a seulement donné le moyen de la mettre en valeur. La partition, bien qu'on y trouve des leitmotiv et des transformations de thèmes, et des développements symphoniques pour l'orchestre, ne sent pas un moment Bayreuth ; elle ne sent que l'Espagne ; elle en a l'odeur, la saveur et la couleur.

Non seulement parce que le tour des mélodies y fait le plus souvent songer aux chants populaires de là-bas ; non seulement parce que l'abondance des rythmes y rappellent que le peuple d'où est sorti M. Albeniz a été un des plus grands inventeurs de rythmes de l'univers entier. Mais parce que le sentiment et son expression y sont espagnols avec une intensité extraordinaire. Et la jolie Espagne que celle-là ! Cette musique sensuelle et mélancolique, triste et passionnée, ardente et fine, ce n'est point un décor banal ; c'est l'esprit et l'âme mêmes de la race qu'elle évoque, c'est le sentiment et c'est l'accent de ces chansons d'amour andalouses qu'on murmurait au temps de Juvénal. Et pour ajouter à leur subtile éloquence, M. Albeniz a l'orchestre le plus vif, le plus souple, le plus brillant, un orchestre sans cesse mouvant, changeant, chatoyant, un orchestre qui coule et qui court comme un ruisseau. Il en a la vivacité et aussi la transparence. Il est plein et léger ; il est toujours divertissant et jamais encombrant ; il ne contient pas un remplissage ; il orne le chant, il s'unit à lui, et ne le couvre jamais ; cet orchestre à lui seul suffirait à l'agrément de *Pepita Jimenez*. Et il va sans dire que cette partition n'est point parfaite ; je regrette d'y trouver des restes d'italianisme, surtout au troisième tableau. Mais je ne veux pas insister sur ces petits défauts d'un premier ouvrage, qui s'effaceront sans doute dans les suivants ; pas plus que je ne prétends vous définir en ces quelques lignes tous les traits de l'œuvre de M. Albeniz. Je n'ai voulu que vous en révéler le charme, et vous faire connaître le nom de son auteur, en même temps que vous indiquer quelques signes d'une renaissance de la musique espagnole.

Une foule de concerts sollicitent l'honneur de vous être signalés. Je ne sais si vous vous êtes aperçus que le nombre en avait été, cet hiver, particulièrement accablant. Certain soir, de mémoire néfaste, il m'advint d'être convié à onze de ces fêtes, qui toutes commençaient à neuf heures précises ; et sans doute il en était d'autres encore auxquelles je n'étais pas invité. C'est pourquoi il m'est vraiment impossible de vous parler de tous les concerts, et même de la moitié d'entre eux, et même du quart, et même du dixième : il faut me borner à quelques-uns.

Les concerts symphoniques d'abord. M. Chevillard a fait entendre deux œuvres nouvelles, dont l'intérêt était assez inégal : une *Ouverture* de M. Alary, qui a paru terne et fastidieuse, et une suite d'orchestre de M. Léon Moreau, instrumentée de façon agréable et pittoresque. Le dimanche suivant, Mme Misz-Gmeiner, cantatrice allemande de talent très sûr, a dit pour la première fois à Paris une longue mélodie de Liszt, les *Trois Tziganes*, qui est dans la plus fâcheuse manière de Liszt ; après quoi, elle s'est produite dans un air de *Don Carlos*, de Verdi, qui faisait au concert le plus étrange effet. Au Châtelet, M. Colonne a révélé un assez médiocre morceau de M. Trépard, et une scène dramatique plus médiocre encore de l'Allemand Max Bruch, chantée d'une manière assez ordinaire par une artiste de Berlin. Dans le même concert, M. Baretti, parfaitement secondé par M. Colonne, a interprété avec un style excellent, un beau son et une virtuosité fort remarquable le concerto pour violoncelle d'Edouard Lalo. A la Société nationale, qui donnait la semaine dernière un de ses concerts à orchestre, on a entendu beaucoup de pièces inédites dont les unes étaient agréables, les autres moins, mais qui avaient pour caractère commun de paraître extraites de *Pelléas et Mélisande* ; et au milieu de toutes ces imitations, un *Divertissement* pour trompette et orchestre de M. Charles Bordes, d'une originalité, d'une vivacité, d'une couleur, d'un agrément frappants et délicieux : quel dommage que M. Charles Bordes, au lieu de consacrer tout son temps à propager la musique des maîtres d'autrefois, n'en réserve pas un peu pour écrire de la musique lui-même !

Interprètes et virtuoses divers. C'est ici que l'on est submergé par la quantité. Je vous dirai quelques mots des meilleurs parmi ceux que j'ai pu entendre ; ce qui ne veut pas dire qu'il ne s'en trouve point de fort bons parmi les autres. La Société d'instruments anciens, que dirige M. Casadesus, a organisé un fort agréable concert où elle a exécuté des pièces charmantes d'auteurs français et italiens du temps passé. MM. Lazare Lévy et Victor Lejeune ont joué, dans une série de séances fort intéressantes, des sonates pour piano et violon de musiciens de tous les temps, depuis le dix-huitième siècle jusqu'à M. Albéric Magnard. Et voici les pianistes. M. Alfred Casella, jeune artiste d'un talent vigoureux, a exécuté avec un style sobre et juste diverses pièces de Bach. M. Ricardo Viñes, musicien au jeu subtil et pittoresque, passe en revue, en quatre concerts, le répertoire tout entier du clavier, depuis les origines les plus reculées des écoles espagnole, italienne, française, allemande et anglaise, jusqu'à M. Maurice Ravel. Mme Teresa Carreno, pianiste fort renommée, s'est produite dans un « récital » consacré à Beethoven, Chopin, Schumann et Liszt ; elle a un son d'une ampleur et d'une beauté peu communes, un mécanisme merveilleux, quelques défauts de virtuose mêlés à de grandes qualités d'interprète. Et Mlle Blanche Selva, à la Schola cantorum, donne des séances où elle fait entendre des œuvres de Rameau, de Couperin, de Scarlatti, de Kuhnau et de Jean-Sébastien Bach. Il faut réserver une place à part à cette extraordinaire jeune fille de vingt ans. Ce n'est pas seulement la puissance et la délicatesse de l'exécution, c'est surtout la spontanéité, la justesse et la profondeur du sens musical qui sont admirables chez Mlle Selva. Elle n'est plus une virtuose, mais une interprète véritable des maîtres ; ce qui l'intéresse et nous intéresse en elle, ce n'est plus le piano, c'est la musique.

PIERRE LALO.